

Politique du Caux Forum relative aux familles

Déclaration relative aux familles pour le Caux Forum 2025

La protection de l'enfance comprend la protection des enfants contre la violence, l'exploitation, les abus et la négligence, conformément à l'article 19 de la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant.

Pour tous les événements organisés à Caux, les enfants doivent être accompagnés de leur(s) parent(s) ou de leur(s) tuteur(s) légal(aux). **Les enfants restent en premier lieu sous la protection desdits parents ou tuteur(s) légal(aux), conformément à la loi.** Les familles avec enfants sont les bienvenues au Caux Forum.

- ❖ Veuillez indiquer les besoins de votre famille pendant votre séjour à Caux sur le formulaire d'inscription.
- ❖ De grandes chambres familiales avec des lits supplémentaires seront mises à la disposition des familles accompagnées d'enfants.
- ❖ Le Caux Forum proposera un **programme sur mesure pour les adolescents (13 à 17 ans)** offrant une combinaison de participation au programme principal et des moments spécifiques pour les adolescents. Ils et elles doivent être accompagné.e.s de leur(s) représentant(s) légal(aux).
- ❖ **Des activités adaptées à l'âge des plus jeunes seront proposées.** Ces activités seront développées en étroite collaboration avec les parents et finalisées après la date de clôture des inscriptions, car le programme dépendra du nombre d'enfants présents dans chaque groupe d'âge.
- ❖ Une aire de jeux est mise à disposition le temps du Caux Forum. Les enfants seront **pris en charge par leur(s) parent(s), leur(s) tuteur(s) légal(aux) ou par des volontaires d'I&C International.**
- ❖ Les tarifs du Caux Forum sont déjà subventionnés, mais les familles partageant une chambre peuvent bénéficier d'un tarif réduit **pour chaque enfant (âgé de 6 à 14 ans). Les enfants de moins de 6 ans sont hébergés gratuitement.** Les enfants de plus de 14 ans sont considérés comme des adultes.

Tout incident concernant la sécurité des enfants survenant lors du Caux Forum doit être signalé immédiatement à un membre de l'équipe organisatrice de la conférence ou à un membre de l'équipe d'accueil et de service.

Salle de jeux avec animatrices et animateurs

Une aire de jeux sera mise à disposition à Caux. Les enfants seront pris en charge par leur(s) parent(s), leur(s) tuteur(s) légal(aux) ou par des bénévoles d'I&C International.

Lieu

2ème étage du Caux Palace au bout de la terrasse (près de la salle à manger)

Jours d'ouverture :	Tous les jours, pendant les conférences
Heures d'ouverture :	9h00 – 12h00 et 14h30 – 18h00 (les horaires sont susceptibles d'être modifiés)
Tranche d'âge des enfants :	18 mois - 14 ans

Les enfants y trouveront :

- une salle de jeux
- des jeux de société
- des activités artistiques et manuelles
- des livres
- une aire de jeux extérieure dans le jardin
- des jeux de plein air, etc.

Collations et boissons

Des boissons et des collations (fruits, biscuits, etc.) sont prévues pour les enfants pendant les pauses. Les parents sont invité.e.s à prendre leur repas avec leurs enfants dans la salle à manger.

Important

Veuillez ne pas quitter le bâtiment du Caux Palace pendant que vos enfants sont à l'aire de jeux et de toujours nous indiquer où vous trouver afin que nous puissions vous contacter en cas de besoin. N'oubliez pas que les enfants sont sous votre entière responsabilité en tout temps.

Formulaire d'autorisation des parents

A remplir et à nous remettre à votre arrivée au Caux Palace

Je soussigné(e) _____ (nom du parent/tuteur légal)
Autorise _____ (nom et prénom de l'enfant)

À participer aux activités intérieures et extérieures proposées par les bénévoles durant les heures d'ouverture de l'aire de jeux et de surveillance des enfants.

Je veillerai à ce que mon enfant porte des vêtements et des chaussures adaptés à ces activités.

J'assume l'entière responsabilité de l'assurance maladie et l'assurance voyage pour mon enfant.

- Je m'engage pour superviser mes enfants en tout temps et je ne quitterai pas les lieux sans eux ou sans prendre des dispositions appropriées pour leur garde.
- Je reconnais qu'Initiatives et Changement et son personnel ne seront pas responsables des blessures, accidents ou incidents pouvant survenir à mes enfants pendant leur présence sur les lieux, sauf si de tels événements résultent directement de la négligence d'Initiatives et Changement ou de son personnel.

Age de l'enfant _____

Numéro de contact du parent/tuteur _____

Numéro de chambre _____

Ce qu'il est important de savoir sur mon enfant

Période de séjour : Du _____ Au _____

Signature du parent/tuteur : _____

Date : _____